

L'Adresse—M. Gilles Loiselle

témoin des événements marquants qui ont jalonné l'édification du pays et très souvent y a été associée. Il est donc peut-être naturel que Langelier soit appelée à intervenir au moment où nous nous apprêtons à ouvrir une nouvelle page de cette histoire.

Il faut savoir, monsieur le Président, que Langelier, c'est la ville historique de Québec et de ce fait, le berceau du Canada et d'une grande partie de l'Amérique. C'est 450 ans de notre histoire. Celle de la fondation du pays, bien sûr, mais aussi celle des grands découvreurs qui ont ouvert le chemin au développement de tout le continent.

Dépositaire privilégiée de notre mémoire collective, la population de Québec et de Langelier, où a été établi le premier Parlement de la province du Canada, a profondément le sentiment de la place qu'elle occupe dans ce pays qu'elle a vu s'affranchir de toute tutelle au fil des décennies pour devenir un pays moderne, indépendant et sûr de son destin.

On a bien vu d'ailleurs, dans la manière dont les Québécois se sont engagés dans le débat national sur le grand dossier économique de la récente campagne, à quel point tout le Québec participe de cette confiance dans notre capacité à relever les défis nouveaux de la globalisation des échanges commerciaux. Massivement, les Québécois ont joint leurs voix à celles de millions de Canadiens pour qui le libre-échange exprime une volonté d'affirmation nationale fondée sur l'ouverture plutôt que sur le repli, sur la confiance en soi plutôt que la peur frileuse des horizons nouveaux.

Plusieurs de nos concitoyens et concitoyennes exposés pendant des mois à toute la panoplie des arguments, thèses et contrethèses qui ont été véhiculés sur le sujet du libre-échange ont pu s'interroger sur l'opportunité de conclure cet Accord. Mais, en dernière analyse, au terme d'une campagne dont le libre-échange a été le thème central, les Canadiens et les Canadiennes ont choisi d'accorder leur confiance au parti qui incarnait et qui incarne le libre-échange. En démocratie parlementaire, le mandat qu'a obtenu le gouvernement à cet égard ne saurait être plus décisif.

La question a été débattue dans le plus vaste forum qui soit, celui d'une élection générale, et l'électorat a tranché. Nous sommes maintenant appelés à ratifier un accord auquel tous les Canadiens sont invités à se rallier afin qu'il soit, dès son entrée en vigueur, le plus productif possible, au bénéfice du mieux être de toutes les couches de notre société, dans toutes les régions du pays.

A l'approche du XXI^e siècle alors que les grands blocs commerciaux qui se développent aujourd'hui auront achevé de se former, le Canada dont la croissance et le bien-être sont largement tributaires des échanges extérieurs a un besoin vital d'espace économique. C'est cet espace que nous procure l'Accord sur le libre-échange en

nous permettant le plus large accès possible au marché américain, le marché le plus convoité du monde.

De ce point de vue, le libre-échange c'est la seule solution à notre portée immédiate qui réponde à nos aspirations pour une croissance soutenue. C'est aussi en quelque sorte une clé pour faire affaire avec le reste du monde, dans la mesure où la sécurité d'accès aux multiples marchés américains permettra à nos entreprises des économies d'échelle souvent impossible à réaliser avec les seuls volumes canadiens, et les rendra ainsi de plus en plus aptes à soutenir efficacement la concurrence internationale sur tous les autres marchés.

Ceux qui suivent attentivement depuis une vingtaine d'années l'extraordinaire éclosion de l'esprit d'entrepreneurship, d'innovation, et de leadership qui caractérise les entreprises canadiennes dans les secteurs industriel et manufacturier comme dans le domaine des services savent bien que nous pouvons aujourd'hui envisager sereinement, avec assurance et sans aucun complexe, un accord de libre-échange avec les États-Unis.

Il n'y va pas seulement de l'augmentation de nos exportations mais aussi des investissements et, de manière générale, de l'accroissement de toute l'activité économique. Dans le prolongement de cet Accord, c'est l'ensemble des travailleurs et des consommateurs qui trouveront leur bénéfice, sous l'angle de la création d'emplois aussi bien que de l'augmentation du pouvoir d'achat.

Faut-il le rappeler, l'Accord que nous nous apprêtons à réaliser n'entrave d'aucune façon, ni directement, ni indirectement, notre souveraineté mais au contraire elle y fait droit spécifiquement et préserve non seulement les institutions politiques et les règles constitutionnelles de chacun des pays signataires, mais garantit le plein respect de l'identité culturelle du Canada, c'est-à-dire de notre manière d'être, de notre manière de faire, de notre manière de vivre et de notre longue tradition de justice sociale.

Monsieur le Président, j'ose même dire que c'est l'absence de traité qui serait plus menaçant pour notre souveraineté, plus menaçant qu'un contrat entre deux partenaires qui cherchent ensemble la meilleure façon de coopérer tout en se respectant mutuellement.

[Traduction]

Je ne veux pas conclure mes remarques sans mentionner la question la plus importante pour le Québec et le Canada. Il s'agit bien sûr de la réintégration nécessaire du Québec dans la famille constitutionnelle canadienne.

Des voix: Bravo!

M. Loiselle: L'accord conclu au lac Meech sous la direction de notre premier ministre (M. Mulroney) est une étape essentielle du processus de réconciliation nationale et représente probablement pour notre pays la